

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Génie des bioproductions et de l'agroalimentaire

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Biologie intégrative, santé, environnement (BISE)

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Industrie agro-alimentaire, alimentation*, spécialité *Génie des bioproductions et de l'agroalimentaire* (GBA) est portée par l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Caen et s'inscrit dans le champ de formation *Biologie intégrative, santé, environnement*. Elle fait l'objet d'un partenariat avec l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formations Professionnelles Agricoles (EPLEFPA) de Saint-Lô Thère dont la halle technologique sert de support aux formations pratiques. Le Centre de Formation des Apprentis (CFA) rattaché au lycée assure l'accueil des étudiants en apprentissage.

La LP GBA prépare à l'exercice des métiers de gestionnaire d'atelier de production, de chef d'équipe fabrication, de responsable de la gestion et du contrôle de qualité, d'assistant qualité exerçant des missions de responsable HACCP (méthode de maîtrise de risques liés à la sécurité alimentaire), d'analyses et de contrôles, ou encore d'assistant ingénieur en recherche et développement au sein d'entreprises du secteur agroalimentaire et de la cosmétique.

La formation est dispensée sur le site de Caen, d'une part, et d'autre part au lycée agricole de Saint-Lô qui héberge l'ENIL (Ecole Nationale d'Industrie Laitière) distant de 70 km. Les étudiants doivent se déplacer d'un site à l'autre et l'emploi du temps est de ce fait organisé pour minimiser ces déplacements.

Synthèse de l'évaluation

Au regard du dossier d'autoévaluation, de la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et de l'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) décrivant les connaissances et compétences acquises ainsi que les métiers accessibles, il existe une adéquation entre les objectifs de formation et les compétences attendues.

La licence professionnelle GBA est constituée d'un seul parcours pour deux types d'étudiants : formation initiale sous statut étudiant, d'une part, et sous statut d'apprenti, d'autre part. Il n'y a pas d'enseignement optionnel. L'organisation pédagogique pour accueillir ces deux types de publics n'est pas précisée, notamment au regard des deux sites de formation.

Par ailleurs, il existe deux conseils de perfectionnement et non un seul, un localisé à Caen qui se réunit une fois par an, l'autre à Saint-Lô qui se réunit deux fois par an, afin de procéder à des ajustements en fonction des attentes des entreprises, mais sans précision sur les modalités de collecte des informations quant aux besoins des entreprises. Il conviendrait de mettre en place un seul conseil rassemblant universitaires et enseignants du lycée agricole. Le pilotage n'en serait que meilleur.

La Basse-Normandie est une importante région agroalimentaire et cette LP s'inscrit donc parfaitement dans le contexte industriel régional. Le dossier ne laisse cependant pas apparaître d'informations sur l'officialisation par des conventions des nombreux partenariats cités. Il s'agit d'un point qui mérite attention de la part des responsables de cette formation et de l'établissement. Si la part d'enseignement dispensée par des universitaires est importante et l'équipe pédagogique diversifiée (Enseignants-chercheurs (EC), enseignants du Lycée), l'intervention des professionnels est cependant trop faible, inférieure à 20 %, ce qui est surprenant et regrettable, compte tenu de l'importance du secteur agro-alimentaire dans cette région.

Le nombre de places offertes est de 28 ; cet effectif a été atteint, uniquement en 2011-2012 ; depuis les effectifs sont à la baisse (18 en 2013-2014 et 20 en 2014-2015). Le nombre de places ouvertes n'est pas atteint, sans que le rapport d'autoévaluation apporte des explications. La diversité des publics accueillis est pourtant assez satisfaisante avec une majorité de BTSA (Brevet de Technicien supérieur agricole) et de DUT (Diplôme universitaire de technologie), (favorisée

par la présence d'une classe de BTSA au Lycée de St Lô Thère et d'un DUT dans la même spécialité à l'IUT de Caen), et également de L2 et de L3.

Ne disposant ni d'informations précises sur la mise en œuvre du dispositif de l'apprentissage dans cette LP (mis à part 27 semaines en entreprise), ni sur le déroulé de la formation pour les apprentis, ni sur le calendrier de l'alternance, il n'est pas possible de porter une appréciation sur la formation par apprentissage. Le nombre de places en apprentissage est fixé à huit par la région ; cet effectif est atteint en 2012-2013, il n'est que de cinq en 2014-2015. Le rapport d'autoévaluation indique que ce chiffre est faible sans fournir d'explications ou d'informations sur les mesures prises pour favoriser l'apprentissage.

Concernant l'insertion professionnelle, au regard de l'enquête interne, on peut douter de l'optimisme affiché dans le rapport d'autoévaluation, notamment sur le taux d'insertion de 100 %. Ainsi à partir de l'année 2012, le taux de poursuite d'études augmente considérablement et l'insertion professionnelle n'est que très relative, plutôt de l'ordre de 80 %. Pour ce qui est de la qualité de l'insertion professionnelle, l'information sur les emplois réellement occupés (niveau, secteur d'activités, ...) par les diplômés manque : il existe simplement une liste très générale des métiers accessibles. Là-aussi, il n'est donc pas possible de se prononcer sur ce point. De plus, l'intitulé de la LP ne correspond pas totalement aux débouchés envisagés ; il serait peut-être à reconsidérer en mettant en avant la dimension médicale au regard des emplois visés et réellement occupés.

La LP GBA fait suite au DUT *Génie biologique option Industries agroalimentaires et biologiques* (IAB). Il est cependant étrange de constater qu'il existe au sein de l'université de Caen une autre LP spécialisée également dans les produits laitiers. Il n'est pas possible de concevoir que deux LP d'un même établissement puissent être ainsi mises en concurrence. De plus, il existe également une LP *Industrie agroalimentaire* au Havre ainsi qu'une LP *Contrôles agroalimentaires et biotechnologies* à Rouen. Une réflexion au sein de la ComUE Normandie-Université doit absolument être engagée à ce sujet.

Points forts :

- La formation évolue au sein d'un environnement très favorable, dispensée au cœur d'une région agricole avec de nombreuses industries agroalimentaires.
- Les enseignants-chercheurs de l'université de Caen ont établi un partenariat opérationnel avec le lycée agricole de St Lo Thère, qui abrite l'ENIL.
- Il existe un bon équilibre dans la répartition des étudiants recrutés originaires principalement de DUT et de BTS, auxquels viennent s'ajouter quelques L2.

Points faibles :

- La licence professionnelle est un diplôme scindé en deux, où la formation sous statut d'étudiant est organisée par l'IUT, la formation par apprentissage par le Lycée de Saint-Lô. La présence de deux conseils de perfectionnement différents ne fait que confirmer cette séparation pédagogique en fonction des publics.
- La présence d'une autre licence professionnelle dans la même université visant des débouchés similaires relatifs à l'industrie laitière induit une concurrence, alors que les effectifs accueillis sont en baisse et la poursuite d'études est en hausse.
- Le partenariat mis en place pour des compétences communes dans la filière laitière à Saint-Lô et en sciences du médicament à Caen est artificiel.
- L'organisation de l'alternance et les dispositifs pédagogiques pour l'accueil des apprentis et des étudiants non alternants ne sont pas clairement définis.
- La connaissance de l'insertion professionnelle, et notamment des emplois réellement occupés, est insuffisante.
- L'implication réelle des professionnels est faible.

Recommandations et conclusions :

Il s'agit d'une formation dont les résultats semblent globalement assez satisfaisants en termes d'insertion professionnelle, même si les résultats du suivi de l'insertion ne sont pas complets et donc soumis à questionnement. Les

effectifs sont corrects malgré une baisse significative ces dernières années. Une augmentation des poursuites d'études est également observée sur la même période et donc est à surveiller.

Il conviendrait de réfléchir à mutualiser cette LP avec la LP *Industrie agroalimentaire, alimentation spécialité Produits laitiers* afin d'éviter des diplômes en doublon au sein de la même université qui, de fait, se concurrencent.

Il est nécessaire de renforcer et formaliser les liens avec la profession par des conventions de partenariat avec les entreprises de l'industrie agroalimentaire et de se rapprocher de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) Normandie. Cela permettrait de renforcer la formation par alternance, apprentissage et contrats de professionnalisation et de mieux connaître l'évolution des besoins en termes d'emplois.

Il faut mettre en place un seul conseil de perfectionnement qui regroupe l'ensemble de l'équipe pédagogique des deux sites de Saint-Lô et Caen.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Il y a un seul parcours pour deux types d'étudiants (en alternance ou non). Il n'y a pas d'enseignement optionnel. La construction du cursus respecte le cahier des charges d'une licence professionnelle.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle affiché est élevé (plus de 80 %).</p> <p>Il faudrait revoir l'intitulé de la LP en mettant en avant la dimension médicale si cette compétence se traduit pour partie par des débouchés sur ce secteur professionnel.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est dispensée pour partie d'une part, par des enseignants de l'IUT de Caen et, d'autre part, par des enseignants du lycée agricole de Saint-Lô qui héberge l'ENIL (Ecole nationale d'industrie laitière) distant de 70 km. Les étudiants doivent se déplacer d'un site à l'autre.</p> <p>Cette licence professionnelle fait suite au DUT <i>Génie biologique</i> option IAB mais il est étrange de constater qu'il existe au sein de l'université de Caen une autre LP <i>Industrie agro-alimentaire, alimentation spécialité Produits laitiers</i> alors que cette licence entretient également des liens étroits avec l'ENIL.</p> <p>D'autre part, il existe aussi une LP <i>Industrie agroalimentaire</i> au Havre ainsi qu'une LP <i>Contrôles agroalimentaires et biotechnologies</i> à Rouen sans que les liens ou les concurrences soient clairement établis.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La répartition des enseignements est la suivante : enseignants de l'établissement : 54 %, ceux du lycée agricole partenaire : 27 % et professionnels extérieurs : 19 %.</p> <p>Compte-tenu de l'importance du secteur agro-alimentaire dans cette région il est fort regrettable de constater la faible implication des professionnels au sein des enseignements. C'est un point sur lequel devront se pencher les responsables de cette formation ; il est suggéré de développer des conventions de partenariat avec les entreprises du secteur.</p> <p>Le rapport d'autoévaluation mentionne les responsabilités du porteur de la licence. Il précise aussi que l'équipe pédagogique se réunit dans sa totalité plusieurs fois par an afin de procéder à des ajustements en fonction des attentes des entreprises mais sans précisions sur les modalités de collecte des informations quant aux besoins des entreprises.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Un pic à 28 étudiants en 2010/2011, puis des effectifs de 18 à 20 étudiants en 2014 et en 2015 sont relevés, ce qui est très correct mais en diminution. Le nombre de diplômés oscille entre 82 % et 96 % d'une promotion. Les résultats sont bons.</p> <p>La tendance actuelle indique une poursuite d'études de plus en plus importante pour les diplômés.</p> <p>S'agissant de l'insertion professionnelle, les chiffres donnés par l'enquête interne donnent quelques indications sans être significatives pour autant. Au regard de ces chiffres, on peut douter de l'optimisme affiché au sein du rapport d'autoévaluation, notamment à propos du taux d'insertion de 100 %. Ainsi ? à partir de l'année 2012, le taux de poursuite d'études augmente considérablement et l'insertion professionnelle n'est que très</p>

	<p>relative : 47 % à 6 mois en 2012, heureusement 73 % à 6 mois en 2013 mais 30 % de poursuite d'études dans les deux cas. Ce taux de poursuite est donc à surveiller étroitement.</p> <p>Il serait opportun, pour les responsables de cette formation, de vérifier l'adéquation objectifs de formation/emplois réellement occupés par les diplômés ainsi que les compétences attendues dans ce secteur afin d'ajuster, éventuellement, objectifs et contenus. Il conviendrait donc de mener des enquêtes auprès des entreprises du secteur sur l'évolution des besoins et de consulter régulièrement les offres d'emplois de l'APECITA (Association pour l'Emploi des Cadres, Ingénieurs et Techniciens de l'Agriculture) afin de mieux cerner l'attente des entreprises du secteur en termes d'emplois.</p>
--	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le directeur de l'unité de recherche Aliments, Bioprocédés, Toxicologie, Environnements ainsi que des enseignants-chercheurs de ce même laboratoire assurent des enseignements au sein de cette LP et offrent ainsi aux étudiants une formation en lien direct avec les avancées les plus récentes de la science appliquée au milieu industriel. La responsable de la licence professionnelle fait partie du Centre d'études et de recherches sur le médicament de Normandie (EA 4258). Il existe des interrelations entre ces laboratoires et les étudiants par le biais de certains projets tuteurés.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'environnement immédiat de cette LP constitue un atout pour une bonne préparation à l'insertion professionnelle immédiate des étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - région où les industries agroalimentaires sont très implantées, - possibilités de formation en alternance, apprentissage et contrat de professionnalisation, - relations très nombreuses entre l'établissement et les IAA offrant ainsi des possibilités variées de stages et de missions en entreprises pour les apprentis. - présence du lycée agricole de Saint-Lô Thère avec ses formateurs spécialisés et sa halle technologique permettant des mises en situation des étudiants, - intervention de nombreux professionnels dans les enseignements (60 % selon les déclarations de l'établissement, mais à peine 30 % selon les calculs du comité). <p>Il est cependant à noter qu'en l'absence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'exemples de stages réalisés par les étudiants ou de missions confiées aux apprentis, - de conventions de partenariats entre, l'ANIA (Association Nationale des Industries Agroalimentaires), la grande Région Normandie, les entreprises et l'établissement, - d'informations sur les métiers réellement exercés par les diplômés de chaque promotion, <p>il est difficile de se prononcer au-delà des déclarations figurant dans le dossier d'autoévaluation.</p> <p>60 % des intervenants sont des professionnels mais ils n'enseignent que 19 % du volume horaire.</p> <p>Les contrats d'apprentissage ne sont gérés que par le Lycée agricole de Saint-Lô, ce qui donne l'impression d'une juxtaposition de deux formations entre le lycée et l'IUT. Il n'y a eu aucun contrat de professionnalisation ces dernières années. La fiche RNCP ne mentionne absolument pas les métiers de la biologie médicale alors qu'il est mentionné dans le dossier qu'il s'agit de l'un des débouchés visés par cette LP. Il y a ici une ambiguïté que l'on retrouve également en plusieurs endroits du dossier.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les durées des projets tuteurés et stages sont conformes aux recommandations de l'arrêté LP de 1999, respectivement 150 heures et</p>

	<p>16 semaines. Un document précisant les modalités est remis en début d'année aux étudiants. La présence en entreprise pour les apprentis est de 27 semaines.</p> <p>Chaque projet tuteuré est mené, en général, par un trinôme. Il est encadré par un enseignant tuteur et évalué par un rapport et une soutenance orale avec support audiovisuel. Peu de projets tuteurés sont menés en partenariat avec un organisme professionnel, c'est regrettable.</p> <p>Les étudiants sont bien préparés aux stages en entreprises. Ils disposent de guides méthodologiques. L'établissement met à leur disposition une liste d'entreprises susceptibles d'accueillir un stagiaire. Une convention est signée entre les trois parties, et un enseignant est désigné comme tuteur qui a en charge le suivi de l'étudiant en relation avec le maître de stage. Au moins une visite par le tuteur universitaire de l'étudiant au sein de l'entreprise est réalisée. L'évaluation porte sur le rapport de stage et une soutenance orale en présence du tuteur d'entreprise.</p> <p>La place du stage et des projets correspond à ce qui est attendu tant du point de vue des modalités que du suivi ou de l'évaluation. Les projets sont uniquement orientés vers l'agroalimentaire.</p>
Place de l'international	<p>Il est très difficile d'avoir une politique à l'international dans le cas des LP : Il s'agit d'une formation sur un an avec l'existence d'un stage de 16 semaines et un projet tuteuré. La mobilité à l'international est quasiment impossible dans le cas de l'apprentissage en raison des complexités administratives.</p> <p>Un module d'anglais de 40 heures est inclus dans la maquette mais il n'y a aucune certification proposée. Aucun stage à l'international n'est proposé, l'offre de stages en région est privilégiée.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement se fait de deux façons indépendantes : formation initiale à Caen et formation en apprentissage par le CFA de Saint-Lô.</p> <p>Cette formation est accessible aux étudiants titulaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DUT <i>Génie biologique</i>, option <i>Analyses biologiques et biochimiques</i> ou option <i>Industries alimentaires et biologiques</i>, DUT <i>Génie chimique</i>, ou DUT <i>Chimie</i>, - BTS <i>Bio-analyses et contrôle</i>, BTS <i>Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques</i> (Anabiotec) ou BTSA <i>Sciences et technologies des aliments</i>. - aux étudiants de L2 ou L3 <i>Biologie</i> ou <i>Chimie</i>. Selon les porteurs de projet, une convention existe entre l'IUT de Caen et l'institut de biologie fondamentale et appliquée de l'université de Caen (alors qu'il faudrait plutôt utiliser le terme de partenariat) afin de proposer aux étudiants de L2 sciences du vivant qui souhaitent intégrer cette LP une unité optionnelle d'enseignement. Il existe ainsi une passerelle au niveau L2 entre la licence <i>Sciences de la vie</i> et la licence professionnelle GBA par le biais d'un enseignement optionnel basé sur des travaux pratiques en agroalimentaire, mais il n'est malheureusement pas décrit explicitement. <p>La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est possible et cette LP peut aussi accueillir des candidats en formation continue. Il n'y a pas dans le dossier d'informations sur le nombre de candidats de ce type ni sur les taux de recrutement.</p> <p>Il est mentionné un enseignement adapté avec prérequis pour pallier l'hétérogénéité du public étudiant mais cela n'apparaît pas dans le tableau de présentation des modules.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Cette LP est accessible en formation initiale statut d'étudiant, formation initiale par apprentissage, en contrat de professionnalisation et en formation continue. Le nombre de places octroyées par la région est de huit par apprentissage. Il y a des possibilités pour augmenter ce nombre d'apprentis au regard des emplois disponibles, et ouvrir l'apprentissage à des publics différents, notamment les DUT de Caen. Ce chiffre a été atteint une seule année (2012-2013) mais se stabilise à cinq-six apprentis. Le dossier ne donne aucune information, ni sur le calendrier de l'alternance, ni sur les modalités d'organisation des enseignements en lien avec les étudiants qui ne sont pas alternants.</p> <p>Le numérique est utilisé pour l'enseignement de l'anglais mais le dossier ne précise pas de quelle façon. Par exemple, il ne semble pas y avoir de développement d'exercices en ligne.</p>

	<p>L'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières se fait en lien avec les services ad hoc de l'université, médecine ou sport, et elle est mise en œuvre par l'équipe pédagogique.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation et de règles de délivrance du diplôme sont clairement indiquées. L'évaluation se décline sous différentes formes (contrôle continu, examens terminaux, soutenances (stages et projets)).</p> <p>Les règles de délivrance du diplôme sont conformes à l'arrêté de 1999. Par contre, les modalités de fonctionnement des jurys ne sont pas connues.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La fiche RNCP et l'annexe descriptive au diplôme précisent les domaines de compétences que doivent acquérir les diplômés à l'issue de cette formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - animer une équipe et organiser le travail de production, - maîtriser le processus de fabrication et gérer les flux et les stocks, - participer à l'élaboration de matières premières pour la cosmétologie. <p>Il est dommage que ces grands objectifs ne soient pas détaillés d'une manière plus fine.</p> <p>Exceptées les modalités d'acquisition des connaissances, le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas bien précisé pour les étudiants en formation initiale sous statut d'étudiant. En revanche, pour les étudiants en apprentissage, le suivi de l'acquisition des compétences se fait grâce au livret d'apprentissage (dispositif obligatoire).</p>
Suivi des diplômés	<p>Des enquêtes d'insertion professionnelle après six mois d'obtention du diplôme sont réalisées par le département de l'IUT et les enquêtes à 30 mois sont communiquées par l'observatoire Uni Caen.</p> <p>D'après le dossier, les résultats de ces enquêtes ne constituent pas un outil de pilotage pour l'amélioration de la formation et une meilleure adéquation objectifs de formation/emplois occupés/besoins de la profession.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il existe non pas un mais deux conseils de perfectionnement, l'un concernant les apprentis de Saint-Lô, l'autre les étudiants en formation initiale à Caen, ce qui pose un réel problème de gouvernance et de pilotage cohérent pour l'ensemble des étudiants.</p> <p>Si ce n'est cette question qu'il est impératif de résoudre, ces deux conseils sont bien organisés avec la présence d'enseignants de l'équipe pédagogique mais aussi d'enseignants extérieurs, de professionnels et de représentants étudiants.</p> <p>Les étudiants participent à l'évaluation des enseignements via le support d'un questionnaire anonyme qui leur est soumis. La synthèse est réalisée par le responsable de la licence et est soumise au conseil de perfectionnement qui propose des améliorations, selon les possibilités (cas des visites d'entreprises jugées en nombre insuffisant par exemple).</p> <p>Une réflexion devrait être confiée au conseil de perfectionnement sur les évolutions possibles de la formation dans le sens d'une meilleure adéquation objectifs/besoins. N'ayant pas connaissance d'exemples d'améliorations apportées au cours de ces dernières années, il y a lieu d'être plus réservé que le rédacteur de l'autoévaluation quant à l'adaptation aux véritables besoins de la profession.</p>

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION

Licence Professionnelle Industrie agro-alimentaire, alimentation spécialité Génie des bio-productions et de l'agroalimentaire, champ de formation Biologie intégrative, santé, environnement

1. En ce qui concerne L'organisation pédagogique : tout l'enseignement est réalisé sur le site de Caen, seule une partie des TP est réalisée dans le hall technologique de Saint-Lô.
2. Il existe deux conseils de perfectionnement, celui de Saint-Lô est spécifique au CFA de Saint-Lô et traite uniquement la partie financière de la licence GBA. Le conseil de perfectionnement de Caen regroupe tous les enseignants de la licence y compris ceux de Saint-Lô et traite tous les points concernant la licence.
3. Il est mentionné que « le partenariat mis en place pour des compétences communes dans la filière laitière à Saint-Lô Thère et en sciences du médicament à Caen est artificiel ». Ce point n'a aucun rapport avec la formation en licence GBA, aucun enseignement à caractère médical ne figure dans la maquette.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE